



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Rapport de synthèse

Premier Cours régional de cadres pour la prévention de l'extrémisme violent (PEV) pour la région de l'Afrique de l'Ouest

Accra, Ghana, 4-7 juillet 2022



Organisé avec le soutien du Human Security Research Center - Ghana



Table des matières	
Note des responsables du Cours	p.2
I. Introduction	p.3
II. Portée, déroulé et ressources du Cours	p.3
III. Le contenu du Cours sur la PEV	p.4
III. 1 L'importance de connaître les causes de l'EV	p.4
III. 2 La nécessité de la PEV et sa mise en oeuvre	p.7
III. 3 Le rôle de certains acteurs de la société dans la PEV	p.7
III. 4 Enseignement des valeurs et gouvernance environnementale, moteurs négligés de la PEV	p.9
IV. Conclusion	p.9
Annexe 1 – Références utiles	p.10
Annexe 2 – Un mot des partenaires	p.11

Note des responsables du Cours

Les responsables du Cours tiennent à remercier tous les participants et toutes les personnes ressources sollicitées pour leurs inestimables contributions à ce cours interactif. Ils restent néanmoins seuls responsables des éventuelles lacunes et de la retranscription des travaux dans le présent rapport.

Le CAERT de l'Union africaine et la DPDH du DFAE de la Suisse expriment également leurs plus vifs remerciements à l'égard du *Human Security Research Center – Ghana*, qui a apporté son précieux concours dans l'organisation de ce cours à Accra, Ghana.

Toute question à propos du Cours est à adresser aux co-directeurs :

- Col. Christian Emmanuel MOUAYA POUYI, Responsable des formations, CAERT / UA (pouyim@africa-union.org / mouayapouyi2003@yahoo.fr)
- Mme Carol MOTTET, Conseillère principale, Division Paix et droits de l'homme, DFAE suisse (carol.mottet@eda.admin.ch)

I. Introduction

Le **programme conjoint de formation pour la prévention de l'extrémisme violent (PEV)**, lancé en 2019 par le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) de l'Union africaine (Alger), et la Division Paix et droits de l'homme (DPDH) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de Suisse, s'adresse aux Etats membres de l'Union africaine. Après deux cours régionaux en Afrique centrale, **ce premier Cours régional de cadres sur la PEV pour la région d'Afrique de l'Ouest a été organisé à Accra, Ghana**, d'une part pour tenir compte de l'équilibre linguistique prévalant en Afrique sub-saharienne, et d'autre part parce qu'il répondait à l'invitation du gouvernement ghanéen et qu'il bénéficiait de l'appui logistique et intellectuel du *Human Security Research Center - Ghana (HSRCGh)* avec lequel les deux institutions coopèrent depuis de nombreuses années.

La mise sur pieds de ces cours répond à l'inquiétude croissante des Etats face à la violence extrême qui sévit dans la région et à la prise de conscience par leurs responsables qu'une approche qui viendrait en complément de celle purement militaire et sécuritaire est nécessaire pour rétablir la paix. Plus le temps passe, plus sont évidentes les progressions des groupes armés. L'évolution de la situation au Burkina Faso, sans mentionner celles du Mali et du Niger, qui fut largement analysée au sein des différents modules du cours, a particulièrement frappé les participants dont la plupart ne connaissaient que mal la gravité de cette situation. Pour ceux qui ont été jusqu'à présent épargnés par cette violence mais qui s'inquiètent de cette menace pour leur pays, **ce programme a pour but d'intégrer les réponses sécuritaires classiques à une approche globale qui place les individus au centre des préoccupations gouvernementales, dans tous les domaines dont l'Etat est responsable, tant sécuritaires que politiques et sociaux**. Cette participation repose sur **le dialogue à tous les niveaux** de la gestion publique, que celle-ci soit locale, régionale ou nationale. A cette fin, la PEV considère que toutes les composantes de la société doivent être mobilisées pour prendre part aux décisions qui les concernent, car il s'agit de l'avenir de chacun. La violence extrême, qui peut varier énormément d'un endroit ou d'un pays à l'autre, est un phénomène qui, en effet, touche toute la société. C'est donc celle-ci, dans son ensemble, qui doit se prononcer sur les meilleurs moyens d'y mettre fin et, en même temps, adopter les voies les plus adéquates pour la prévenir.

Ce programme conjoint de formation est donc composé d'une série de cours, tant régionaux que nationaux (le cours d'Accra est le troisième cours régional), et a comme objet de souligner l'importance de la prévention de la violence pour en diminuer les conséquences et avant qu'elle ne gagne d'autres terrains. Il entend explorer les causes multiples de cette violence extrême, souligner les manières de les amoindrir et permettre aux hauts cadres publics, privés et de la société civile qui y participent de renforcer leurs capacités à intégrer effectivement cette approche de PEV dans leurs activités et responsabilités respectives.

II. Portée, déroulé et ressources du Cours

Ce programme a organisé, du 4 au 7 juillet 2022 à Accra, au Ghana, **le premier Cours régional pour la PEV, destiné aux cadres de la région d'Afrique de l'Ouest**.

Le cours fut ouvert par le ministre de la Sécurité nationale du Ghana, qui souligna « l'inadéquation des mesures prises jusqu'à présent » pour lutter contre l'EV et qui, d'entrée, posa six questions aux participants : « Tuer les chefs EV, est-ce efficace ? La lutte cyber est-elle bien menée ? Les Etats doivent-ils négocier avec les EV ? Avons-nous des réponses efficaces à la crise du climat ? Que fait-on pour aider le Burkina Faso ? Et quel rôle pour les

partis politiques, en particulier ceux de l'opposition ? ». Il fut suivi dans cette dynamique par l'ancien RSSG des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chamba qui demanda à chacun de s'investir personnellement et activement dans la PEV là où il se trouvait et « sans attendre les plans nationaux », questions et appel qui furent relayés par les trois autres orateurs de la cérémonie d'ouverture, à savoir l'Ambassadeur de Suisse au Ghana, le Directeur par intérim du CAERT et le Représentant du Directeur Exécutif du HSRC-Ghana.

Ce fut donc une entrée en matière vibrante pour la cinquantaine de personnalités de haut niveau venant de 14 pays de la région ouest-africaine et de la dizaine de spécialistes (personnes ressources) qui les accompagnaient. Hauts fonctionnaires de services de l'administration, représentants des forces de défense et de sécurité (FDS), femmes et hommes politiques, leaders communautaires et élus locaux, membres de la société civile et chercheurs, toutes et tous participèrent intensément aux exposés et débats qui étoffèrent les **20 modules** du Cours. Ceux-ci permirent aux participants de toucher du doigt, par des discussions et exercices pratiques, toute l'ampleur, la complexité mais aussi l'importance de l'approche de prévention. Comme pour les autres cours du programme, ces modules s'inséraient dans trois grands chapitres distincts : la connaissance des moteurs de l'EV, la force et les outils de la PEV et les rôles que chaque acteur de la société est appelé à jouer dans l'espace qui est le sien.

Ce premier cours régional pour l'Afrique de l'Ouest faisait suite à deux cours régionaux réalisés en 2019 et 2022 pour les pays d'Afrique centrale. De manière volontaire, le présent rapport ne revient pas en détails sur la portée (concept, enjeux et objectifs), la méthodologie, les ressources et les organisateurs de ce programme de cours, ces éléments ayant été présentés de manière complète dans le rapport du cours initial de 2019¹ et étant récurrents pour l'ensemble du programme, disponibles en français et en anglais sur le site de l'Union africaine.

III. Le contenu du Cours sur la PEV

III. 1 L'importance de connaître les causes de l'EV

La pression des EV sur les pays côtiers du Golfe de Guinée et, potentiellement, sur ceux qui bordent l'Atlantique plus à l'Ouest, remet en question les équilibres politiques dans chaque pays. Cette crainte, alliée aux expériences de ceux qui vivent déjà cette pression chez eux, donne beaucoup de poids à la connaissance approfondie des causes de cette violence. L'exemple du Burkina Faso, longuement analysé et discuté tout au long du cours, constitua une préoccupation majeure pour les participants tant ce qui s'y passe est encore mal connu dans la région. **L'actualité médiatique ne donne que des images brutes et sans contexte de ces violences.** Il fut donc capital, pour les participants, de **comprendre** les mécanismes d'extension des zones contrôlées par les groupes armés, les éléments de langage utilisés pour attirer les populations hors des systèmes administratifs traditionnels et étatiques, les techniques de recrutement et les stratégies géographiques et politiques des deux grands mouvements djihadistes qui se partagent le Sahel.

¹ Rapport du Cours Afrique centrale de 2019 (Yaoundé) : https://au.int/sites/default/files/documents/39274-doc-rapport_synthese_fr.pdf ; Report of the 2019 Central Africa Course (Yaounde): https://au.int/sites/default/files/documents/39274-doc-summary_report_1.pdf . Voir aussi : Rapport du Cours Afrique centrale de 2022 (Libreville) : https://au.int/sites/default/files/documents/42136-doc-Cours_regional_PEV_CEEAC_28-31.03.2022_Rapport_synthese_v.2022_04_25_FINAL_F.pdf ; Report of the 2022 Central Africa Course (Libreville): https://au.int/sites/default/files/documents/42136-doc-Cours_regional_PEV_CEEAC_28-31.03.2022_Rapport_synthese_v.2022_04_25_FINAL_E-1.pdf

A ces inquiétudes se sont ajoutées les interrogations sur les **sources financières** des mouvements, les itinéraires des multiples **trafics** utilisés par les EV, ceux de la **circulation des armes**, les dynamiques d'exploitation des **sous-sols** et des zones protégées. Une description de l'origine des armements, provenant à 50 % des FDS locales, impressionna particulièrement et posa crûment les questions de la mauvaise gestion des arsenaux des forces gouvernementales et de la corruption comme raisons importantes de la bonne santé des groupes EV.

Un accent particulier fut mis également sur la **coopération entre Etats** et les difficultés que ceux-ci rencontrent à coordonner leurs politiques et leurs réponses sécuritaires. Accra, siège de l'initiative du même nom, était le bon endroit pour en parler. Autorisée par les statuts de la CEDEAO, l'initiative, qui répond à des besoins évidents d'indépendance par rapport à des financements étrangers, souligne cependant les obstacles que rencontrent des Etats, de cultures linguistiques, politiques, sociales et sécuritaires si différentes, à se coordonner et à se comprendre. A ceci s'ajoute un manque de pratique d'assistance à d'autres Etats quand ceux-ci sont en danger. Le risque de considérer la menace des EV comme lointaine mine également les échanges concrets sur les réponses à apporter régionalement à cette question.

Sur les **causes politiques de l'EV**, des débats passionnés énumérèrent les failles gouvernementales dans la gestion du pouvoir politique, économique et communautaire, de celle des minorités et de la répartition équitable des ressources entre pouvoir central, régional et local. Il fut montré que la crédibilité des instances politiques et de pouvoir, déjà chancelante avant l'arrivée des EV, tend à s'effondrer sous leurs coups. Ce qui crée un grave problème de cohésion sociale de populations sans repères autres que ceux qu'offrent les groupes armés. La prolifération des milices et groupes d'auto-défense en est la conséquence directe, avec toutes les distorsions auxquelles il est malheureusement possible d'assister actuellement. A cette restructuration des rapports de force au sein des Etats, s'ajoute un effondrement parallèle, et qui ne date pas d'aujourd'hui, du système judiciaire. Celui-ci n'est pas en mesure d'établir des garde-fous solides face à la corruption et l'impunité généralisées qui sévissent dans beaucoup d'Etats. Celles-ci profitent à ceux qui, contre tout intérêt national, profitent de la réalité des EV soit pour coopérer avec eux, soit pour se lancer dans d'importants contrats liés à la défense, l'alimentation et la survie des populations déplacées. Ces mauvaises conduites furent largement énoncées par les participants comme cause importante de la progression des groupes EV.

La **crise de la jeunesse** actuelle et son engagement dans les groupes armés de tous types, y compris dans les compagnies de sécurité qui foisonnent en Afrique de l'Ouest, fut largement mentionnée. La pression intergénérationnelle fait éclater les structures familiales et politiques. Les jeunes non seulement n'ont plus confiance en leurs aînés, mais leur reprochent des attitudes passéistes pour préserver leur pouvoir. C'est à des mouvements de contestation d'ampleur inattendue que doivent faire face les FDS actuellement. Cette remise en question touche d'ailleurs tous les pays de la région. Chacun en est bien conscient mais les réponses tardent à se mettre en place et leur absence ne fait qu'amplifier le risque de violence.

Si les causes de l'EV commencent à être mieux perçues, si des débats comme ceux qui eurent lieu pendant le cours furent possibles, c'est avant tout parce que de nombreux **chercheurs et universitaires** se sont scientifiquement penchés sur la **sociologie de la violence**, sur les soubassements politiques de la croissance de l'EV et sur les aspects cachés des systèmes de domination économique et politique qui perdurent dans les sociétés où le débat démocratique est restreint, l'anathème vite prononcé et le contrôle des pouvoirs déficient. Il fut clairement dit que « la classe politique, et bien plus encore les FDS, n'aimaient pas les chercheurs » et tentaient de limiter leurs investigations car elles souffrent de l'exposition en plein jour de la

vérité. C'est ce qui rend le travail de recherche si admirable, fut-il souligné, malgré la réduction année après année des budgets consacrés à la recherche en sciences humaines, malgré la difficile collecte des données, l'insécurité que les chercheurs affrontent souvent. Et pourtant, si l'on veut comprendre l'EV et en réduire la nocivité, il est important de bien connaître ses promoteurs (groupes armés mais aussi les divers autres acteurs de la violence) et déceler l'endroit et la manière de les rendre vulnérables ou de les convertir à plus d'humanité.

La **responsabilité des gouvernants et des élus, nationaux, régionaux ou locaux**, dans la dégradation de la situation sécuritaire et sociale en Afrique de l'Ouest fut abondamment commentée. Comment peut-on être citoyen et ne pas pouvoir participer activement aux décisions qui le concernent ? La promotion du dialogue politique est un aspect important de la vie en communauté. La crise que traverse l'Afrique de l'Ouest nécessite un engagement individuel et collectif beaucoup plus important que celui que l'on peut voir. « **La faillite et la disparition possible de l'Etat est de notre responsabilité à chacun d'entre nous** », fut-il répété. Un Etat failli est un Etat qui ne répond plus aux préoccupations de sa population. Quand les enfants ne peuvent plus aller à l'école, les mères nourrir leurs enfants, ou les jeunes trouver de quoi gagner leur pécule pour vivre, alors les politiques sont à blâmer. « Cabri mort ne craint pas le couteau », fut-il dit. Et il ne faut pas s'étonner dans ces circonstances que les militaires prennent le relais ! Mais sauront-ils mieux que les politiques gérer la crise, rendre aux populations leur droit de participer aux décisions ?

Une des sources importantes des manifestations de frustration et de colère des populations, qui souvent mènent à l'engagement des jeunes dans les groupes extrémistes violents, est à chercher, fut-il souligné, dans **le recours aux FDS lors de tous les moments difficiles** de la vie des Etats du sous-continent. Les opérations militaires et de police sont, en effet, trop souvent répressives et peu respectueuses des besoins et des attentes des populations. Une formation fondamentalement différente devrait donc être donnée aux soldats, une organisation des corps armés axée sur le soutien aux populations et non sur son exploitation. S'il fut souligné que les activités civilo-militaires des FDS pouvaient redorer un blason bien terni, **il fut aussi proposé que les structures militaires soient utilisées pour renforcer la citoyenneté** : le service militaire devrait être obligatoire pour tous, tout en s'assurant que le monopole de la violence reste dans les mains de l'Etat et que la circulation des armes soit contrôlée afin d'en restreindre la prolifération, cause majeure de la violence.

Les jeunes qui rejoignent les groupes armés extrémistes sont motivés de manière très diverses. C'est un espoir pour la prévention car **en connaissant bien ces motivations, il est encore possible de modifier le parcours, jamais linéaire, de celui qui va s'engager**. Les facteurs d'attraction peuvent varier de la vengeance personnelle ou collective, aux traumatismes liés aux comportements des fonctionnaires ou des « corps habillés », à l'appât du gain, au sentiment de fierté d'appartenir à un groupe solidaire et dynamique, à l'appel religieux, familial ou ethnique ou tout simplement à la coercition. Le besoin de protection et la recherche de justice ont également été cités. Comprendre les motivations de départ vers les groupes EV, c'est comprendre comment il sera possible de redialoguer avec ces jeunes, leur permettre d'envisager un éventuel retour, voire de les mobiliser dans les efforts de PEV.

En conclusion de cette partie du cours, les intervenants et les participants soulignèrent la complexité du phénomène de l'EV, les très nombreuses raisons de cette violence (tant endogènes qu'exogènes), l'évolution permanente de la composition et du déploiement des groupes armés, les réactions fort diverses des populations locales à cette violence et les réactions encore bien *a posteriori* des Etats. Il fut encore souligné que l'EV remet en question

fondamentalement l'état de droit, la structure politique, l'équilibre social, les traditions et habitudes ancestrales et, pour tout dire, l'existence et la finalité de nos Etats.

III. 2 La nécessité de la PEV et sa mise en oeuvre

Face à ce désarroi et à la « perte d'identité » des individus, dont il fut largement question pendant le cours, **la PEV offre une approche de paix, de cohésion sociale et surtout de sécurité pour les personnes**. Basée sur l'individu, sa personnalité, sa force et son intelligence, elle touche tous les aspects de la vie sociale. Cependant, la notion de PEV est difficile à comprendre. Ne faudrait-il pas communiquer spécifiquement sur l'importance de sa mise en oeuvre ? Des institutions particulières devraient-elles être responsables de sa diffusion ? Les stratégies et les plans d'action pour la PEV existent dans beaucoup de pays ; pourquoi ne les connaît-on pas ? Qui est responsable de leur application et de l'éducation des populations ?

Pour y répondre, **l'importance du dialogue, comme élément essentiel de prévention**, fut soulignée tout au long du cours. Bien que faisant intimement partie de la culture africaine, il fut constaté que le dialogue faisait pourtant souvent défaut dans notre vie quotidienne. Il est également indispensable sur le plan politique. Son absence mène à l'exclusion, à la frustration, à la haine et aux conflits. **C'est toute une réappropriation des rapports pacifiques entre les individus, entre les institutions et entre les pays qui est à mener**. L'idée que le conflit peut se résoudre sans violence par l'écoute du point de vue de l'autre et par le compromis librement consenti est à promouvoir dans nos sociétés. Elle doit aussi présider aux destinées des nombreux dialogues qui sont menés avec les EV. Il fut dit qu'on ne construisait pas l'Etat contre la société et que celle-ci a toujours la capacité d'intégrer les innovations et les pensées nouvelles. Telles furent les conclusions des groupes de travail qui se consacrèrent à ce thème.

Concrètement et au niveau international, la **Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies (2006)** et le **Plan d'action du SG des NU pour la PEV (2016)** sont les piliers de la démarche de prévention. L'ossature de l'ensemble des stratégies nationales et régionales de PEV approuvées depuis lors par les Etats repose sur ces textes. Mais si ces stratégies existent bel et bien sur le papier, **l'urgence de la PEV** ne semble pas avoir été comprise ni, a fortiori, intégrée aux politiques publiques. Or la violence, de tout type qu'elle soit, déborde désormais largement le cercle des EV. Ce sont les populations qui en sont les premières victimes.

Dès lors, les participants au cours considèrent **le rôle et les responsabilités de chacun** dans la mise en place de politiques efficaces de PEV. Partant du principe que ce sont les populations qui en sont destinataires en priorité, ils passèrent en revue les différents acteurs les mieux à même de faciliter cette compréhension de la sécurité partagée par toutes et tous, appelée aussi sécurité humaine. Car c'est « de notre vie dont il est question », celle de la vie en société, de la paix, celle qui se construit tous les jours. **La PEV est un processus**. Car les guerres se poursuivent et la sécurité collective n'est souvent plus assurée alors qu'elle est fondamentale pour la survie des populations. Il est donc nécessaire de sortir la PEV du simple discours onusien et d'en faire une attitude politique de chacun.

III. 3 Le rôle de certains acteurs de la société dans la PEV

Le cours se poursuit par des débats approfondis sur les catégories d'acteurs qui jouent un rôle particulier dans la promotion de la PEV.

« L'Etat, c'est d'abord les communautés ». Or **nous faisons partie de notre communauté**, à l'instar des chefs coutumiers et religieux, des élus locaux et nationaux, des acteurs économiques qui nous font vivre et des femmes, des jeunes et des hommes que nous côtoyons. Le sentiment d'appartenir à un groupe social qui protège est un réconfort essentiel. Le nombre de départs dans les groupes armés est un indicateur de la force ou de l'absence de ce sentiment, une jauge de la valeur du contrat social qui lie l'individu à sa communauté et celle-ci à l'Etat. Les leaders politiques, sociaux ou religieux sont essentiels à la solidité de la communauté. Quand ils jouent cette fonction de rassembleurs, le vivre-ensemble est facilité. Quand ils abandonnent leurs responsabilités, quand ils placent leur intérêt personnel au-dessus de celui des populations, ils faillissent à leurs responsabilités.

Puis, le regard porté sur les **femmes** et la PEV et leur rôle reconnu de pilier de leur société. Malheureusement trop souvent éloignées des décisions qui les touchent directement, elles compensent cette carence par une influence capitale dans la vie familiale. Si l'égalité entre hommes et femmes n'est certes pas encore universelle, sa reconnaissance va donner un élan nouveau à la PEV : plus les femmes occupent des postes professionnels élevés, plus les considérations les plus essentielles à la vie sont abordées. Ce travail de prévention est déjà bien entamé par les associations féminines. Il est important de les soutenir car il s'agit de consolider la confiance des femmes en leur pouvoir, en misant surtout sur les femmes rurales, souvent délaissées, alors qu'elles sont la force et l'avenir d'une nation en paix.

Les **forces de défense et sécurité (FDS)**, qui incarnent l'Etat dans ses prérogatives les plus concrètes, devraient être le socle de la protection des populations. Or ce n'est très souvent pas le cas. Il arrive que la présence et l'action des FDS, à travers abus et exactions, poussent des jeunes, qui peuvent être nombreux dans un même lieu, à rejoindre les groupes armés violents. **La présence des FDS doit donc, selon les participants, se transformer en une coopération profonde avec tous les acteurs concernés.** Le dialogue avec les responsables locaux, la formation en PEV des agents sur le terrain, le soutien des médias, sont des nécessités qui doivent être intégrées aux opérations des FDS. Il fut en effet beaucoup dit que des FDS ouvertes au dialogue, communiquant intelligemment sur leurs activités et leur présence et agissant avec le respect des populations, réduisent de beaucoup les risques qu'elles courent elles-mêmes, tout en contribuant à calmer les jeunes susceptibles de rejoindre les groupes extrémistes

Sur le rôle des **acteurs de la justice**, il fut souligné que la PEV passait par la vision que les populations avaient de leurs comportements. Quelle relation existe avec elle ? Tant le laxisme que la trop grande rigueur sont immédiatement critiquées. La justice favorise-t-elle vraiment les mauvais comportements aux détriments des bons ? Pourquoi les retournés sont-ils mieux servis que les jeunes restés au village ? L'impunité, la dépendance politique ou financière ou la corruption sont des tares qui perturbent la sagesse des jugements. Or, le rôle que les acteurs de la justice jouent dans les crises qu'ils sont appelés à résoudre est fondamental. D'eux dépendent beaucoup la sérénité des jeunes et la baisse des tensions qui traversent les communautés.

Quant aux **jeunes**, ils représentent le fer de lance des mouvements extrémistes et des autres groupes armés et milices. Ils sont au centre de la violence et pris en même temps par des conflits intergénérationnels qui peuvent rapidement dériver. Ils questionnent leur appartenance à leur communauté et à leur nation. Et en même temps, nombreux sont ceux qui sont engagés dans la société par des actions culturelles, sociales, citoyennes, économiques ou politiques. Ils sont des facteurs importants de PEV. S'ils réclament leur place dans les organes décisionnels, c'est qu'ils sont conscients que leur avenir est en jeu. Il fut enfin rappelé que les jeunes sont les seuls véritables experts en ce qui concerne leurs propres expériences. Ne pas les écouter et les intégrer

activement aux décisions qui les concernent, au risque de bousculer certaines habitudes, est un risque dont on peut voir abondamment les conséquences.

Le débat sur le rôle des **médias** dans la PEV fut animé et complexe. Leur importance fut complètement reconnue. Mais la diversité de leurs comportements également. Qui doivent-ils sensibiliser ? Par quels moyens ? Quelles images doivent-ils ou peuvent-ils transmettre ? Comment équilibrer reportage, information et sécurité nationale ? Si la responsabilité « psychologique » (en mal ou en bien) des médias est bien connue, le pouvoir de l'organe national qui les contrôle fait encore débat dans tous les pays. Une chose est sûre : **les médias jouent un rôle fondamental dans la promotion de l'importance du rôle de la femme dans la société**. Ce sont elles, surtout dans les campagnes, qui sont surtout à l'écoute des émissions. C'est pour elles et pour les jeunes que les radios communautaires se sont développées. Ce sont par elles que les femmes se sont autorisées à libérer leur parole. Tout bénéfique pour la PEV.

III. 4 Enseignement des valeurs et gouvernance environnementale, moteurs négligés de la PEV

Le **système éducatif** participe activement à la cristallisation des idées, à la pacification des mœurs et à la socialisation. Il manque cependant partout des fonds pour le soutenir. Il est très inégalitaire selon les endroits et ne touche qu'une partie limitée des enfants dans beaucoup de pays de l'Afrique de l'Ouest. Le **rôle de la famille**, comme foyer central de l'éducation, est donc capital. Il doit d'être revalorisé. L'enseignement des valeurs de paix et de prévention de la violence comme celui du dialogue et du respect de l'autre concerne tant la famille que le système scolaire. Ce sont des valeurs qui sont directement liées à la PEV.

La **gouvernance environnementale** est un élément central de la PEV. Les matières premières que possède l'Afrique sont convoitées par le monde entier. Les groupes EV profitent des tensions provoquées par des politiques foncières inégalitaires et fort peu inclusives. Ils peuvent être perçus par les populations comme des alliés objectifs, qui organisent une bonne répartition des revenus des ressources naturelles. Le trafic de ces richesses et le braconnage ont certes augmenté avec la présence des EV, mais aussi au profit des populations. L'or est au centre des politiques expansionnistes des EV. Ces questions peuvent être des éléments importants de la PEV par le dialogue qui doit être mené au sein des Etats sur leurs politiques foncières, avec les multinationales sur le respect des droits des populations locales, avec les politiques sur la décentralisation à mettre en place au profit des populations et sur un changement de la politique fiscale qui pénalise les petites communes, généralement celles qui sont occupées par les EV.

IV. Conclusion

Ce premier Cours régional sur la PEV en faveur des pays d'Afrique de l'Ouest fut un nouveau succès pour le programme PEV du CAERT/Union africaine et de la DPDH/DFAE suisse. L'accueil offert par les nombreux participants ghanéens au cours participa à ce succès. Le cours fut très dense mais suivi avec un intérêt jamais relâché. La formule d'exposés, de dialogues et de débats qui parsemèrent le cours confirmèrent les besoins d'information et de formation à l'origine du programme. Seul petit obstacle rencontré : le bilinguisme du cours scinda les participants en deux groupes bien distincts, chacun avec son dynamisme propre, suscité par des habitudes culturelles différentes. Ceci mis à part, les réactions des participants furent unanimes : la communauté des personnes conscientes de l'importance de la PEV et de sa mise en œuvre dans les politiques publiques, professionnelles et personnelles s'est enrichie. Le dialogue avec elle va se poursuivre. Il est le ciment de cette communauté de pensée et de pratique.

Annexe 1 – Références utiles

- **Plan d'action du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent (24 décembre 2015) / Plan of Action of the United Nations Secretary-General to Prevent Violent Extremism (24 December 2015)**
Français : http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/674&referer=/english/&Lang=F
English: http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/674
- **1999 Convention de l'OUA sur la Prévention et la Lutte contre le Terrorisme / OAU Convention on the Prevention and Combating of Terrorism /**
Français : <http://www.peaceau.org/uploads/algiers-convention-terrorism-fr.pdf>
English: <https://caert.org.dz/official-documents/conventions/convention-terrorism.pdf>
- **2002 UA Plan d'action pour la prévention et la lutte contre le terrorisme / AU Plan of Action on the Prevention and Combating of Terrorism**
Français : https://www.caert.org.dz/fr/AU-official-documents/plan_action_fr.pdf
English: <http://www.peaceau.org/uploads/au-anti-terrorism-plan-of-action.pdf>
- **2004 Protocole à la Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme / Protocol to the 1999 AU Convention on the Prevention and Combating of Terrorism**
Français : <http://www.peaceau.org/uploads/protocole-lutte-contre-terrorisme-fr.pdf>
English: https://au.int/sites/default/files/treaties/7787-treaty-0030_-_protocol_to_the_oau_convention_on_the_prevention_and_combating_of_terrorism_e.pdf
- **2014 Charte africaine des valeurs et des principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local / African Charter on the Values and Principles of Decentralisation, Local Governance and Local Development**
Français : https://au.int/sites/default/files/treaties/36387-treaty-0049_-_african_charter_on_the_values_and_principles_of_decentralisation_local_governance_and_local_development_f.pdf
English: https://au.int/sites/default/files/treaties/36387-treaty-0049_-_african_charter_on_the_values_and_principles_of_decentralisation_local_governance_and_local_development_e.pdf
- **2014 Rapport de la Présidence de la Commission sur le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique / Report of the Chairperson of the Commission on Terrorism and Violent Extremism in Africa**
Français : https://au.int/sites/default/files/speeches/25397-sp-cps.455.rpt_terrorisme.nairobi.2-09-2014-2-0.pdf
English: https://au.int/sites/default/files/speeches/25397-sp-psc-rpt-terrorism-nairobi-2-09-2014-pdf_0.pdf
- **Plan d'action de politique étrangère pour la prévention de l'extrémisme violent du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de Suisse (avril 2016) / Switzerland's Foreign Policy Action Plan on Preventing Violent Extremism (April 2016)**
Français : https://www.eda.admin.ch/dam/eda/fr/documents/publications/SchweizerischeAussenpolitik/Aussenpolitischer-Aktionsplan-PVE160404_FR.pdf
English: <http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/43587.pdf>

Annexe 2 : Un mot des partenaires

L'Union africaine, son référentiel et le CAERT

Le Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT) a été créé, en tant que structure de la Commission de l'Union africaine, conformément aux dispositions contenues dans la section H, paragraphes 19 à 21 du Plan d'action de l'UA pour la prévention et la lutte contre le terrorisme en Afrique (2002). Les objectifs fixés lors de sa création étaient d'assister les pays africains dans la construction et le renforcement de leurs capacités de prévention et de lutte contre le terrorisme, ainsi que d'assurer le rôle d'outil de veille et d'alerte et de compléter l'action internationale en renforçant la coopération entre les pays africains dans ces domaines. Des décisions ultérieures d'organes politiques de l'UA étendent ce mandat à la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.

La Commission de l'UA, par le biais du CAERT, œuvre à:

- Renforcer les capacités des Etats à prévenir et lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, (stratégies et POA, formations, conseils...);
- Promouvoir une meilleure interaction et coordination institutionnelle aux niveaux national et régional et un meilleur développement du Mécanisme d'Alerte Précoce ;
- Œuvrer à l'amélioration du cadre politique et juridique de prévention et de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- Conduire et promouvoir la recherche sur les questions de terrorisme et d'extrémisme violent.

Ce cours, en promouvant une approche multidimensionnelle, basée sur le concept de « Sécurité humaine » pour éradiquer l'EV et le terrorisme dans les Etats membres de l'Union africaine, s'inscrit dans la ligne droite de ce mandat du CAERT.

Le programme PEV du DFAE de la Suisse

Suite à l'adoption du Plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent (2016), le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de la Suisse a fait de ce thème une priorité (*). La Division Paix et droits de l'homme (DPDH) est le centre de compétences du DFAE qui met en œuvre ses priorités dans les domaines de la paix et de la sécurité humaine.

Elle a lancé dès 2016 un programme pour la PEV, lequel entreprend depuis toute une série d'activités de plaidoyer, de dialogue et de formation en faveur de cette approche de prévention centrée sur les causes de la violence et les alternatives qui peuvent être apportées. Elle mobilise également ses experts pour réaliser des activités avec ses partenaires sur le terrain.

L'initiative compte une quarantaine de rencontres, au cours desquelles se sont retrouvées quelques 2000 personnalités d'horizons professionnels divers d'Afrique du Nord, de l'Ouest et du Centre.

L'objectif est à la fois de proposer un espace informel de dialogue multi-acteurs sur l'approche de prévention, de mettre en exergue et de renforcer les initiatives positives représentant des alternatives concrètes à l'EV, et de contribuer au renforcement des capacités des acteurs engagés dans la PEV dans le cadre de leurs fonctions et au sein de leur communauté.

Le CAERT de l'Union africaine est un partenaire de l'initiative et il s'est allié au DFAE suisse pour le lancement de ce programme-cadre de formation pour la PEV.

(* Le DFAE suisse a adopté en avril 2016 un Plan d'action de politique étrangère pour la prévention de l'extrémisme violent - https://www.eda.admin.ch/dam/eda/fr/documents/publications/SchweizerischeAussenpolitik/Aussenpolitischer-Aktionsplan-PVEI60404_FR.pdf)

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

African Centre for the Studies and Research on Terrorism (ACSRT)

2022-07

Premier Cours régional de cadres pour la prévention de l'extrémisme violent (PEV) pour la région de l'Afrique de l'Ouest

CAERT & Confédération suisse

CAERT & Confédération suisse

<https://archives.au.int/handle/123456789/10355>

Downloaded from African Union Common Repository